



INTERSYNDICALE CGT/SUD POUR LES PSYCHOLOGUES



Les attaques contre la profession sont nombreuses : conditions inacceptables de prise en charge par l'assurance maladie des consultations en libéral, prescription médicale imposée pour y accéder, exclusion du Ségur de la santé alors que nos grilles dans la FPH correspondent aujourd'hui à un niveau Bac+3, Plateformes de Consultations et d'Orientation qui dénie l'indépendance méthodologique des psychologues... Deux grandes journées de mobilisation, les 10 juin et 28 septembre, ont témoigné de leur colère et de leur réactivité, mais ils n'ont rien obtenu !

La CGT et SUD ont décidé de s'unir pour défendre la profession. En effet, les psychologues ne peuvent pas faire sans les syndicats représentatifs présents dans les instances nationales et locales pour obtenir des avancées.

CGT et SUD partagent les mêmes valeurs et condamnent les accords du Ségur qu'ils n'ont pas signés.

CGT et SUD se sont accordés pour :

- Combattre toute forme de paramédicalisation quel que soit le secteur d'activité : ni prescription, ni évaluation des professionnels par les médecins
- S'opposer au glissement des missions du service public vers le secteur libéral qui instaure un système inégalitaire
- Dénoncer la précarisation des psychologues du service public majoritairement sous contrat, à temps incomplet, menacés ou empêchés dans le libre choix des outils et dans l'exercice de la fonction FIR
- Revendiquer une revalorisation substantielle des grilles de salaires pour mettre fin à la dévalorisation salariale que les psychologues subissent depuis 30 ans
- Exiger l'accès direct et pris en charge du public à la consultation des psychologues car c'est un enjeu de santé publique
- Refonder le principe des règles démocratiques de représentativité issue des élections professionnelles pour garantir le respect de la représentation des psychologues lorsque les concertations et négociations sont nécessaires

Sur cette base CGT/SUD, en contact étroit avec leurs bases, interpellent le ministère et appellent la profession à se mobiliser sur l'ensemble du territoire,

le mardi 11 janvier 2022

Contacts :
UFMICT@sante.cgt.fr